nous, la guerre d'Italie (la belle besogne !) en a moissonné 129,874, en chiffres d'ensemble ou, en décomposant ce nombre : près de 60,000 Autrichiens, 30,000 Français, 40,000 Italiens. La guerre de Crimée a pesé d'un poids lourd sur ce bilan funèbre. Les deux hivers ont coûté, d'après M. Chenu, à l'effectif anglo-français plus de 42,000 hommes.

Quant à la guerre franco-allemande de 1870, les chiffres très approximatifs qui ont été produits des deux côtés ne permettent pas de fixer les pertes qu'elle a causées à moins de 200,000, nombre grossi, si ce n'est doublé, par cette queue funèbre que ce désastre a traînée à sa suite et dont les hôpitaux et les cimetières connaissent seuls la longueur. Si l'on ajoute aux chiffres de M. Haussner les cinq millions et demi d'individus que les guerres de la République et de l'Empire ont couchés sur tous les champs de bataille de l'Europe, on arrive, pour la seule Europe, en moins de quatre-vingts ans, à un chiffre de près de huit millions d'hommes que la guerre a enlevés dans la plénitude de leur force et de leur vigueur, ce qui représente le trente-septième de sa population générale et le douzième de sa population masculine.

Mais les combattants ne portent pas seuls le poids de la guerre et les populations civiles en sentent non moins cruellement la rigueur. On sait le bilan douloureux dressé naguère par M. Legoyt des pertes, directes ou indirectes, que le siège de Paris a fait subir à cette ville. En 1869, la mortalité parisienne avait été de 21,978 de 18 septembre au 24 février ; dans cette même période de 1870, qui est celle de l'investissement de Paris par les armées allemandes, le chiffre de la mortalité a plus que triplé et n'a pas été moindre de 64,154 ; en d'autres termes elle a été mesurée dans la période de paix, par 131 décès par jour, et pendant la période de guerre par 384 décès. La mortalité s'est accrue, comme cela se comprend, avec la durée du siège : de 1,272, la première semaine, la mortalité avait atteint 2064, la deuxième semaine, et 4,103 la vingt-et-unième. Du 28 janvier au 3 févrierr, la mortalité a atteint son maximum hebdomadaire de 4,571 décès ou 667 décès par jour, chiffre quintuple de celui qui représente la mortalité parisienne en temps ordinaires.

M. Vacher, de son côté, a établi d'après des informations prises aux pompes funèbres, que le chiffre des décès pour 1871 a été de 39,945, c'est-à-dire le double de celui qui représente la moralité moyenne annuelle pour la période décennale qu s'étend entre 1860 et 1869, laquelle n'oscille guère au delà de 50,000. La tourmente passée, la population de Paris, épurée par ce triage, accuse en 1872, une mortalité inférieure à la moyenne ordinaire. Pendant que s'accroissait ainsi la dépense de vies par le fait du siège, le nombre des conceptions, comme l'a montré M. H. Sueur, était devenu deux fois et demi moins considérable pendant le siège qu'en temps ordinaire, et la population, prise entre ces deux causes restrictives, avait subi le déchet que l'on pressent.

Ce que les statisciens que je je viens de citer ont fait vour évaluer les pertes de la population parisienne, un professeur distingué de l'Ecole de médecine de Besançon, M. Druhen aîné, l'a tenté pour la population civile de la Franche-Comté ; et l'Académie de médecine, en couronnant son mémoire, a rendu justice au caractère sagace et laborieux de ses recherches (1). Dans les cinq années qui se sont écoulées avant la guerre, les trois départements de la Franche-Comté : le Doubs, la Haute-Saône et le Jura, avaient eu une mortalité moyenne annuelle de 22,6 par 1,000 habitants. En 1871, ce chiffre de mortalité moyenne montait à 38. La différence absolue entre les deux périodes de paix et de guerre a été mesurée pour cette population par 15,636 décès soit par une augmentation de 17 pour 1,000 que M. Druhen rapporte avec toute vraisemblance à l'influence de la guerre et de l'invasion.

Cette augmentation de la mortalité de la population civile ne s'est pas accusée avec la même intensité dans les trois départements franc-comtois, mais elle a suivi si régulièrement les vicissitudes des faits de guerre que l'influence de ceux-ci, en ressort manifeste. Les privations, les souffrances de toute nature, les épidémies qui sont venues joindre leurs coups à ceux de l'ennemi expliquent suffisamment cet accroissement de la mortalité. L'auteur fait avec raison une large part dans ce résultat néfaste à la dépression morale qui pesait sur des populations en butte à tous les excès, à toutes les violences d'une soldatesque qui, en maints endroits, a revêtu la *guerre scientifique* des formes inhumaines qui paraissaient l'attribut d'un autre temps. M. Druhen emprunte à ce propos à l'ouvrage de M. Mignard, sur l'invasion allemande en Bourgogne et en Franche-Comté, le fait suivant qui soulève le dégoût autant que l'indignation :

« L'ambulance d'Hauteville était protégée par le pavillon de Genève ; tout son personnel était sans armes et muni de brassards. Les Poméraniens y firent brusquement irruption, et, en un instant, ce refuge devint un lieu de carnage. Au moment même où le médecin-major, Morin, posait un premier appareil à un blessé, il fut assommé à coups de crosse en même temps que l'atteignait mortellement la balle du revolver d'un sous-officier ; il fut lardé de coups de baïonnette contre la boîte d'horloge appuyée à l'une des parois de la chambre. L'aide-major Millot, qui avait d'abord été blessé d'un coup de feu dans cette même chambre, fut traîné hors de la porte, et là, sur le seuil de la maison, son cadavre criblé de blessures fut bientôt couvert de neige. Quatre infirmiers roulèrent sur le plancher, très grièvement atteints et laissés pour morts. La maison, a dit un témoin de cette atroce violation du droit des gens, semblait crouler sous les détonations. Un cinquième infirmier, qui était parvenu à se blottir dans une alcôve et sous un lit, échappa au massacre et put en révéler les affreuses péripéties, signalées d'ailleurs par une déclaration authentique. » Et ce n'est là qu'un drame isolé ; combien de sévices inconnus, de rigueurs inutiles, de cruautés gratuites, d'exactions de toute sorte ont dû peser sur ces malheureuses populations et les plonger dans une dépression morale qui a été certainement l'un des facteurs de cette excessive mortalité !

Les épidémies suivent invariablement les armées, et la Franche-Comté a vu ce fléau s'ajouter à celui de l'invasion. 141 communes du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône ont eu des épidémies de fièvre typhoïde ; 81 communes ont été visitées par la dysenterie ; enfin la variole a promené ses ravages dans 201 communes de cette province. On comprend ce qu'une pareille accumulation de causes destructives a dû ajouter aux chiffres de la mortalité ordinaire. Et cependant, l'auteur le fait remarquer avec raison, en dehors de ces conséquences immédiates de la guerre qui sont directement saisissables à raison de leur caractère dramatique, que de ressorts organiques minés lentement par tant de causes destructives, que de constitutions affaiblies, que de germes morbides déposés en lieu sûr et qui lèveront infailliblement plus tard ! On ne sait ce qu'une guerre a coûté à une population que vingt ans après, mais ce qu'on ne sait pas encore, on le pressent et nos malheureuses provinces de l'Est ont là une blessure qui saigne encore, sans préjudice de celle qui saignera toujours.

L'auteur de cet interessant travail, qui devrait bien en susciter d'analogues pour les autres provinces que la guerre a visitées, émet le vœu philanthropique que la paix étende de plus en plus son empire sur le monde et que la vie humaine, menacée par tant de côtés, fasse au moins des économies de celui-ci. La tendance ne semble pas malheureusement être là, et les portes du temple de Janus s'ouvrent et se ferment si souvent que ses gonds n'ont guère de chance de se rouiller. Le jour qui verra la dernière épidémie verra la dernière guerre, c'est-à-dire la fin de cette loi mystérieuse d'expiation et de douleur à laquelle sont soumises les nations comme les individus. J. de Maistre a dit à ce sujet, d'une façon encore plus profonde que plaisante : « Je crois que le bon sens universel a incontestablement raison lorsqu'il s'en tient à l'étymologie dont lui-même est l'auteur. Les *fléaux* sont destinés à nous battre et nous sommes battus parce que nous le méritons. » Il est à craindre que ce soit là le mot de l'énigme et que, la cause persistant, l'effet soit tenace.

FONSSAGRIVES.

---

(1) Docteur Druhen aîné, *Etude sur la mortalité* [illegible] *pendant la dernière invasion allemande*. Besançon, 1881.

REVUE DES MODES

Faut-il parler encore du Salon, et le sujet ne semble-t-il pas vieux pour un entretien qui pourchasse l'actualité ? Nous espérons que non, et il nous plaît de pouvoir causer aujourd'hui du rapport intéressant que nos peintres ont avec la mode. Après avoir cité les maîtres du portrait, les Bonnat, les Carolus Duran, qui ont un talent incomparable pour rendre le chatoiement d'étoffes et les mystères délicats d'un flot de dentelles, nous nous arrêterons aux peintres de genre, ces chanteurs de l'élégance, qui ont compris, dans ce qu'il a de plus secret, le poème de la toilette. Ce qu'une femme met bien des heures à trouver, le « je ne sais quoi » qui caractérise un costume et qui, pour beaucoup d'yeux, passe inaperçu, ils l'ont saisi, ils le devinent. Le mouvement d'une jupe, l'abandon d'une draperie, la coquetterie d'une soulier, les mille expressions d'un costume où chaque objet est une note servant à composer une harmonie délicieuse, nos peintres sentent toutes ces choses, et leur pinceau, plein de délicatesse, les reproduit avec une vérité et un esprit étonnants.

On peut aller droit à leur œuvre, si l'on veut se renseigner sur le courant actuel de la mode. Voyez le *Mariage civil*, de Gervex ; *Au Piano*, de Louise Abbéma, et les adorables Parisiennes, de Jourdain et d'Heilbuth. Qui ne gardera le souvenir de cette délicieuse aquarelle d'Heilbuth, que tout Paris a admirée ce mois dernier, et où s'étalait au premier plan un châle de l'Inde, dont la propriétaire était vêtue avec cette élégance incomparable qui fait dire que les charmants modèles d'Heilbuth sont habillés chez les bons faiseurs ? Ce châle de l'Inde était une merveille de coloris et d'exactitude. Quelqu'un qui s'y connaît nous disait qu'il était facile, en examinant ce châle, d'en indiquer la qualité et d'en déterminer le prix.

Nous sommes toujours satisfaite des brevets d'élégance et de bon goût que des maîtres, qui s'y connaissent en fait de couleur et de ligne, donnent aux fantaisies que nous vantons.

Mlle Abbéna a choisi un costume d'allure masculine, comme ceux qu'on lui voit ordinairement. La jaquette d'homme n'a jamais été aussi correctement portée que par son modèle, et ce vêtement était bien d'actualité, car on ne voit que jaquette et habits d'homme depuis quelque temps. Dès qu'il s'agit d'une toilette de ville, bien simple d'allure, vous êtes sûre d'y voir figurer la jaquette *Darsay*. Tantôt elle est en drap bleu, marron ou noir ; tantôt en drap anglais, à petits carreaux de mille couleurs. Elle a pour complément indispensable la cravate plastron, piquée d'une jolie épingle, et le col droit d'amazone. Que de mignonnes femmes, idéalement gracieuses, qui trottinent sur nos boulevards, bien serrées dans leur jaquette et le cou dans un carcan de batiste ! L'allure masculine de leur toilette n'exclut pas la distinction, et elles font paraître bien sévères et bien lourds les beaux jeunes gens dont elles ont copié le costume.

On a même fait des habits de drap, de véritables habits d'homme, corrigés juste ce qu'il faut pour être adaptés à un corps de femme. Les devants ont double rang de boutons et deux pinces ; au delà des pinces, une toute petite basque est rapportée à la taille pour permettre la cambrure des hanches. Quant au dos, c'est identiquement un habit d'homme.

En dehors de cette excentricité, et qui ne s'impose nullement, vu l'électisme de la mode, nous pouvons dire que le caractère général du costume est du meilleur goût. Il y a dans toute chose, sous une allure simple, une recherche d'effets nouveaux, de combinaisons inédites, qui ne laisse pas que d'être intéressante. Nous avons noté, en courant, deux jolies fantaisies, que nous reproduisons. C'est d'abord un jupon de dessous, dont la garniture peut aussi bien être appliquée à une jupe de costume.

Tout au bord est un volant, composé de larges plis reposant sur trois plis plats, et bordé d'une dentelle de Bruges. Le corps du jupon est entaillé à intervalles égaux ; puis chacun des petits pans que forme l'entaille est drapé sur l'un de ses côtés, de manière à former sorte de dent pointue. Entre les dents sont posés des nœuds en ruban de satin, cachant les plis qui drapent les pans. Il faut, avant de donner les coups de ciseaux diviseurs, combiner la largeur des pans par rapport à l'ampleur du jupon, afin d'arriver juste.

Les dentelles de couleur, posées en volants nombreux sur du surah de teinte assortie, contribuent à faire les jupons les plus coquets et la plus élégante lingerie de fantaisie.

Mais nous avons promis le détail de deux objets. Voici pour le second : c'est une matinée *Abbé galant*, en broché de satin à dessins argentés sur fond bleu, formant damiers. Elle s'entr'ouvre sur une chemisette en mousseline de soie plissée en surplis et fermée seulement au cou. Une belle dentelle d'Alençon orne la chemisette et le vêtement. Cette chemisette-surplis peut s'appliquer à un costume aussi bien qu'à une matinée, et elle sera d'un effet charmant avec une oilette de soie claire ou de batiste, pour a campagne ou les bains de mer.

On nous a demandé quels étaient les gants que l'on portait par dessus les manches : c'est le gant forme Saxe dont nous avons souvent parlé. Peut-être un caprice de Sarah Bernhardt va-t-il changer tout cela : car, lasse de porter des gants sans boutons, parce que tout le monde en a, dit-elle, elle a commandé tous ses gants à quatorze boutons, mais non ajustés, et toujours en peau de Suède.

Toujours la paille *Manille* ! Plus elle est d'un ton chaud, comme le teint d'un Brésilien, plus elle est trouvée élégante et jolie. On voit des chapeaux japonais, en *Manille*, cornées sur tout leur contour, avec une épingle en perle fine ou en perle de Rome, piquée sur chaque pli. Pour garniture, un nœud posé au beau milieu du chapeau et un pouf de fleurs. Tout le monde ne pourra pas se permettre cette coiffure ; seules les jolies femmes la risqueront.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service particulier*)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

M. le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante :

Général Forgemol à guerre.

Tizi-Karet, 3 juin, 3 h. soir.

Hier les trois brigades de la division Delebecque ont travaillé aux routes dans des directions diverses. Le général Logerot est resté au camp de Sidi-Karfat en raison du mauvais temps.

Aujourd'hui 3, la brigade Galland s'est divisée en deux colonnes ; l'une, de quatre bataillons et une batterie, se portera en trois ou quatre jours sur Ben-Métir par les montagnes de Hamour et l'Oued-Sil.

L'autre des trois bataillons et une batterie avec le convoi se dirigera sur Ben-Metir par El-Ladouma et El-Chemer ; elles parcourront séparément le pays et y achèveront les soumissions de quelques petites fractions. Un agent tunisien est venu dans cette zone conseiller aux gens de se soumettre.

—

L'Agence Havas nous transmet la dépêche suivante :

Alger, 4 juin.

On signale plusieurs arrestations d'indigènes pour contrebande de guerre.

Les journaux d'Oran insistent sur la nécessité d'une enquête sur les causes de l'insurrection dans le Sud.

Les communications télégraphiques continuent à être très incertaines entre Franda et Géryville.

Les journaux publient une circulaire du gouverneur général aux préfets et aux généraux dans laquelle il rappelle la réglementation relative au commerce des armes et des munitions, qui assujettit certaines catégories de marchands à la formalité du carnet paraphé.

Tunis, 5 juin, soir.

Le Bey écartant les prétentions de la Cie Rubatino, a autorisé l'établissement d'une station de chemin de fer à Hamman-Mellif.

Béja, 5 juin.

L'Arabe assassin de M. Séguin a été fusillé, hier.

Massacre de soldats français

Oran, 5 juin soir.

Un brigadier nommé Bringard, snrveillant du télégraphe, a été massacré avec 25 hommes d'escorte, par les insurgés embusqués entre Frendah et Géryville.

6 juin, 5 h. matin.

Quatre colonnes tiennent la campagne.

Bonaménia est cernée.

Alger, 5 juin.

Deux déraillements viennent d'avoir lieu sur le chemin de fer d'Alger à Oran.

On compte plusieurs blessés.

On attribue ces accidents à une dépression de terrain qui s'est tout à coup produite par un effet de tassement du remblai.

Fêtes publiques

Paris, 6 juin, 8 h. m.

Réjouissances partout hier !

A Clermont, à Tours, à Alençon.

On dit que les Ministres ont reçu des populations quelque accueil.

Le scrutin de liste et le Sénat

Paris, 6 juin, 7 h.

Le *Voltaire* assure que le Sénat votera le scrutin de liste, à une majorité d'une dizaine de voix.

Les nihilistes

Paris, 6 juin, m.

Une dépêche adressée à la *République française*, dit que le comité nihiliste a envoyé un ultimatum au Czar.

Au Salon

Paris, 6 juin, m.

A la suite d'un nouveau vote, la médaille d'honneur pour la sculpture, a été décernée à M. Allar.

Funérailles de M. Littré

Les obsèques de M. Littré ont eu lieu samedi à midi. Dès onze heures et demie les abords de la maison mortuaire, 41, rue d'Assas, étaient encombrés par la foule contenue sur les trottoirs par des escouades de gardiens de la paix. La bière couverte des insignes sénatoriaux du défunt, de bouquets et de couronnes au milieu desquelles s'en détachait une énorme d'immortelles avec cette inscription : « La loge la Clémente Amitié au F∴ Littré, » était entouré d'un luminaire. Un prêtre, agenouillé au pied de la bière, priait depuis le matin.

Un bataillon du 76e de ligne, musique en tête, un crêpe noué à la lance du drapeau, rendait les honneurs.

Parmi la foule, nous remarquons MM. Jules Ferry, président du conseil ; Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères ; Cazelles, représentant le ministre de l'intérieur ; Léon Say, président du Sénat ; Hérold, préfet de la Seine ; Andrieux, préfet de police ; Caubet, Robin, Wyrouboff, beaucoup de sénateurs, des membres des sociétés sevantes ; les rédacteurs de la *Revue de philosophie positive*, etc.

A midi, au moment de la levée du corps, les soldats portent les armes et la musique joue.

M. le commandant Fayet, représentant le président de la République, prend la tête du cortège, derrière le corbillard, avec M. Lacoste, frère de Mme Littré. Viennent ensuite les membres de la famille, les délégations du Sénat, de l'Institut, de l'Académie française, de l'Académie de médecine, des loges maçonniques, etc.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Renan, Pavet de Courteille, Lenoel, Denormandie et Dechambre.

Le cortège auquel se sont mêlés quelques prêtres se rend à Notre-Dame-des-Champs. La messe y est dite par M. le curé Cognat.

Un grand nombre d'amis de M. Littré sont restés sur le parvis pendant l'office. Quelques personnes distribuaient des bouquets d'immortelles que tous attachaient à leur boutonnière.

La messe terminée, le cortège se reforme et se rend au cimetière Montparnasse, où il arrive à 2 heures.

Le cercueil est déposé dans un caveau provisoire ; les cérémonies religieuses finies, les députations défilent devant la tombe.

Après le départ du clergé, discours de M. Wyrouboff. Cris de : Vive la Libre-Pensée !

Les poursuites contre M. Andrieux

Paris, 4 juin, 2 heures 25.

La Chambre vient de nommer dans ses bureaux la commission qui sera chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites formée par Mme veuve Eyben contre M. Andrieux, préfet de police et député du Rhône.

Cette commission est ainsi composée :

MM. Lockroy, Talandier, Roques de Filhol, Raymond Bastid. Noël Parfait, Pierre Legrand et Galpin, favorables à la demande en autorisation de poursuites ; Trouard-Riolle, Rameau et Salomon, défavorables.

Enfin M. Bernier qui réserve son opinion.

Italie

Rome, 4 juin.

Dans le conseil des ministres qui sera tenu aujourd'hui seront nommés les secrétaires généraux des ministères des travaux publics et de l'agriculture.

M. Simonelli, délégué à la conférence monétaire, est désigné pour le poste de secrétaire général de l'agriculture.

On insiste beaucoup pour qu'il accepte. On espère qu'il consentira.

La situation en Russie.

Saint-Pétersbourg, 4 juin.

On a publié aujourd'hui des ukases en vertu desquels le comte Milioutine, ministre de la guerre, et le comte Adlerberg III, gouverneur général de la Finlande, sont relevés de leurs fonctions, sur leur demande, à cause du mauvais état de leur santé.

Le général Wannowski est nommé ministre de la guerre ; le général Hyden, chef de l'état-major général, est nommé gouverneur général de la Finlande.

Bulletin du Commerce

PRODUITS DIVERS

Anvers, le 4 juin.

Froments : Prix en baisse de 0.25.

Seigles sans changement.

Pétrole. Tendance hausse.

Disponible 19,25, courant 19,00, juillet 19,25, septembre 00, 4 derniers, 20,75.

Sucre. Tendance ferme.

Disponible 59.40

3 d'oct. 52.75.

Cafés bien tenus. On a vendu 481 sacs Rio à 18 1/2 cents ; 700 Santos de 31 à 35 1/2 cents et 400 Haïti à 34 1/2 cents le 1/2 kilo acq.

Marché : Fête.

Londres, 4 juin.

Temps chaud

Cargaisons flottantes

Marché très ferme, demande nulle.

Cargaisons arrivées 12, à vendre 8.

Marseille, 3 juin, soir

Blés. Marché calme, cours sans changement Ventes de la journée 2,200 qtx. disp. Imp 14 429 qtx.

Tendre Azoff 26. Ghirka Odessa 2,775, Tendre Bombay 26.75 les 100 kil.

Graines oléagineuses : Calmes. On a vendu 200 qtx. Sésames Coramandel ,50. Rio 45,50, Riciu Bombay 26 les 100 kil.

Londres, 4 juin.

Sucres bruts fermes, tendance à la hausse. Raffinés : Affaires actives, prix en hausse de 3 den.

Sucres en pains fermes.

Le Hâvre, 4 juin.

Ventes de la journée 1,800 b.

Cafés : Bonne demande, prix très fermes. On a vendu 11,190 sacs dont 100 Haïti Gonaïves à 68,50 ; 333 dᵒ dᵒ façon Saint-Marc à 7' ; 100 Haïti Port-au-Prince soute à 67.75 ; 5,500 Santos non lavés de 66 à 67 ; 500 dᵒ dᵒ triages à 44 ; 250 Rio non lavés à 62 ; 1,000 dᵒ dᵒ à livrer à 46 ; 2,217 La Guayra grage à 87.50 ; 700 Cap de 65 à 65,50 ; 100 Haïti St-Marc à 68 ; 100 Haïti soute à 63 ; 310 Malabar à 87 les 50 k. ent.

Cuirs fermes. On a vendu 460 (salés verts) Mont.-Mati bss à 64 les 50 kilos.

Saindoux faibles.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 4 juin 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1 0/0)			
Courant	75 75	à	.. ..
Juillet	75 25	à	.. ..
Juillet-août	76 50	à	.. ..
Quatre derniers	76 50	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	64 50	à	.. ..
Juillet	[illegible]		
Juillet-août	65 25	à	.. ..
Quatre derniers	66 25	à	.. ..

SPITITUEUX (1ʳᵉ qual., l'h. 80°, fût c., esc. 10/0			
Courant	63 25	à	.. ..
Juillet	63 ..	à	.. ..
Juil et-Août	63 ..	à	.. ..
Quatre derniers	60 50	à	.. ..
SUCRES 88° SACCHARIMETRIQUES (100 k.)			
Nᵒˢ 10/13 courant	61 25	à	61 50
SUCRES Nᵒ 3 BLANCS			
Courant	72 60	à	.. ..
Juillet	73 10	à	.. ..
Juillet-août	73 25		.. ..
Quatre d'octobre	63 75	à	.. ..
SUCRES RAFFINES			
Disponible	113 50	à	114 ..
FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2)			
Courant	64 ..	à	.. ..
Juillet	63 ..	à	.. ..
Juillet-août	62 30	à	.. ..
Quatre derniers	59 10	à	.. ..
MARQUE CORBEIL (159 k.)	65 ..	à	.. ..
BLÉS 77/75 k., sans escompte comptant)			
Courant	28 80	à	.. ..
Juillet	28 40	à	.. ..
Juillet-août	28 10	à	.. ..
Quatre derniers	27 25	à	.. ..
SIGLES (70/72 k., sans escompte, au comp.			
Courant	22 25	à	.. ..
Juillet	21 25	à	.. ..
Juillet août	21 ..	à	.. ..
Quatre derniers	19 75	à	.. ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE

du 4 juin 1881

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert	Demande
Sucre ind. 88 degrés.	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — nᵒˢ 7 à 9..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. nᵒ1	118 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3......	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène nᵒ 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— courant....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Grains disponibles ..	64 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1ʳᵉ q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil
Colza	66 50 à	18 .. à 23 ..	17 25 à 18
— ép. p. q.	72 50	.. ..	 50
Œill. b. goût.	.. ..	33 .. 35 ..	.. ..
— rousses.	.. ..	.. ..	.. ..
Caméline	61	16 .. 19 ..	17 .. 17 0
Chanvre	.. ..	.. ..	15 .. 15 0
Lin du pays	64 50	24 .. 25 50	28 .. 28 0
Lin étranger	62	22 50 24	25 27 5

COURS du 4 juin 1881

Huile de colza	.. ..	à ..
Huile épurée pou quinquet	.. ..	.. ..
Lin du pays	63 50	..
Lin étranger	.. ..	.. ..
Caméline	.. ..	.. ..
pure	.. ..	.. ..

CHANGES

Valeurs se négociant à 3 mois

	Papier long	Papier court	
AMSTERDAM-ROTTERDAM	207 3/8 à 207 5/8	206 7/8 à 207 1/8	et 4 0/0
ALLEMAGNE	122 1/8 à 122 3/8	121 7/8 à 122 1/8	et 4 0/0
VIENNE ET TRIESTE	213 ./. à 213 1/2	213 / à 213 1/2	et 4 0/0
BARCELONE	500 ./. à 501 /.	500 / à 501 ./.	et 4 0/0
MADRID	499 ./. à 500 /	499 /. à 500 ./.	et 4 0/0
LISBONNE ET PORTO	549 ./ à 550 /.	549 / à 550 ./.	et 4 0/0
SAINT-PÉTERSBOURG	251 1/2 à 252 1/2	252 ./. à 250 /.	et 4 0/0
NEW-YORK	515 ./. à 517 ./.	515 ./. à 516 ./.	m. 3 0/0

Valeurs se négociant à vue :

LONDRES	25 17 1/2 à 25 22 1/2	25 14 1/2 à 25 19 1/2	m. 2 1/2
Chèque	. . . .	25 16 ./. à 25 21 /.	
BELGIQUE	./.. p. à 1/32 pair	./.. p. à 1/16 p.	m. 4 0/0
ITALIE (LIRE)	1 3/4 p. à 2 1/4 p.	1 3/4 p. à 2 1/4 p.	m. 4 0/0
ITALIE (OR)	Pair à 1/16 b. ./	1/8. b. à ./.. b.	m. 4 0/0
SUISSE	Pair à 1/16 b. ./..	1/16 p. à 1/8 b.	m. 4 1/

NOTABILITES COMMERCIALES de Roubaix

BLAUWART, r. du Vieil-Abreuvoir, 8
Spécialité pʳ Baptêmes, Pièces montées, Glaces.

AU GRAND BON MARCHÉ, 2 & 4, Grande-Rue
Confections pʳ Hommes et Enfants.

A LA PETITE JEANNETTE, 9, rue Saint-Georges
E. SOUTY, Chemisier, Bonneterie, Ganterie

Achille KALTENBACH, tapissier, 8, rue Nain
recommande pʳ la bonne exécution des commande

Veuve LEMERRE-RENAUX & BIZARD-LEMERRE
Gde-Rue, 13, Roubaix. Mᵒⁿ fondée en 1812.
ORFÈVRERIE-BIJOUTERIE, SPÉCIALITÉ Pʳ MARIAGES

TEINTURERIE LYONNAISE, Rue du Curé, 26
Teintures fines. Spécialité de nettoyages à sec

H. DESFONTAINES, épiceries, comestibles,
PRIMEURS, VINS ET LIQUEURS

LOUCHEUR-FACQUES, mercerie, 10, Gde-Rue
Rubans, Soieries pʳ Robes et Garnitures
FOURNITURES DE MODES, DE TAILLEUSES & TAILLEURS

A LA GLANEUSE, Milles Bienfait, cont. St-Martin
SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES
CRAVATES, GANTERIE, PARFUMERIE.

Maison ORÉLIO, AU CAMÉLIA BLANC,
Coin du contour Saint-Martin
FABRIQUE DE FLEURS POUR BALS ET SOIRÉE
Bouquets de fête et spᵗᵉ de couronnes mortuaires

Questions controversées

DE L'HISTOIRE ET DE LA SCIENCE
2ᵉ Série, 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.
Comité de la Société Bibliographique,
104, rue de la Barre, Lille.

Poursuivant avec une louable activité son œuvre de propagande, la Librairie de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE vient de faire paraître le second volume des QUESTIONS CONTROVERSÉES DE L'HISTOIRE ET DE LA SCIENCE La Chronologie biblique. — La période glaciaire. — Les monuments assyriens et la Bible. — Les persécutions. — Charles VII et Agnès Sorel. — La Saint-Barthélemy. — Le 10 août. — Le milliard des émigrés, etc., etc., tels sont les principales questions traitées dans ce volume. Le nom des auteurs répond à l'importance des sujets, ce sont : MM. Vigouroux, Hamard, Cosquin, R. Kerviler, Douais, P. Allard, G. de Beaucourt, Baguenault de Puchesse, Loiseleur, G. de Cadoudal, Victor Pierre, etc.

Cette collection, dont le premier volume a déjà obtenu un si grand succès, contient une réfutation péremptoire et scientifique des erreurs les plus répandues. L'intérêt est soutenu aussi bien par la variété des sujets que par le talent des auteurs. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lire et à faire lire autour d'eux, cette remarquable publication, à laquelle nous consacrerons d'ailleurs un article spécial.

BANQUE DE PRETS A L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de Vingt Millions de Francs

Rente Industrielle

Obligations créées par la Banque de Prêts à l'Industrie

En représentation des prêts qu'elle consent à l'industrie, la Banque de Prêts à l'Industrie met en circulation des obligations, dites **Rente Industrielle**, garanties ;

La Rente Industrielle comporte deux types d'obligations :

1° Des obligations émises à **100 francs** (plus l'intérêt en cours), remboursables à 125 francs, et rapportant 5 francs par an nets de l'impôt sur le revenu.

2° Des obligations émises à **300 francs** (plus l'intérêt en cours), remboursables à 375 francs et rapportant 15 francs, par an nets de l'impôt sur le revenu.

Les remboursements s'effectuent par voie de tirages annuels. Le premier tirage a eu lieu le 10 mars 1881.

Les intérêts sont payables *trimestriellement*, comme ceux de nos rentes d'Etat, à présentation et sans frais.

A Paris : à la Banque de Prêts à l'Industrie, 7 et 9, rue Taitbout.

En province : aux caisses de toutes les succursales et agences de la Banque de Prêts à l'Industrie (actuellement au nombre de *cent soixante*).

Aux succursales de : Lille, 95, rue Nationale ; Bruai (Nord) ; Denain, Place Verte

10,21m,2,14,16j—114

— TOLMER & Cⁱᵉ, Imprimeurs-Éditeurs, 3, rue de Madame, Paris. —

JOURNAL DES

CONNAISSANCES UTILES

LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LA FERME, L'ATELIER

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

20 pages de texte ornées de nombreuses gravures inédites

Arts et Métiers — Recettes, Procédés et Formules — Enseignement — Agriculture — Horticulture — Voyages — Application des sciences chimiques, physiques et industrielles.

Le Numéro : **30** centimes

ABONNEMENTS : Paris. Un an : **14** fr. — Six mois : **7** fr. **50**.
Départements : Un an : **15** fr. — Six mois : **8** fr. »

Les 4 volumes des *Connaissances Utiles*, formant 1,500 pages et 450 gravures, **16 fr. au lieu de 28 fr.**
Envoyer 1 fr. 25 en sus pour port.

Prime du Journal aux Abonnés d'un an :

LA CONQUÊTE DU GLOBE

LA DÉCOUVERTE DES POLES

Par Ch. HERTZ

Un splendide vol. gr. in-8 jésus de 470 pages, orné de 150 gravures et cartes. Reliure riche, tr. dor., **3 fr. au lieu de 10 fr.**
90 cent. en sus pour port.

Envoi d'un numéro spécimen contre **30** centimes.

Chaque Samedi 16 pages grand in-8°, 2 colonnes

REVUE HEBDOMADAIRE

Scientifique, illustrée, spéciale, seul journal tenant les lecteurs au courant de tous les détails de l'Exposition universelle d'électricité, organe indépendant des exposants

RÉDACTEUR EN CHEF : **W. de FONVIELLE**

E. de CLISSON : DIRECTEUR

Un numéro, **40** *centimes. — L'année,* **18** *francs.*
Union postale **20** *francs.*

PARIS, 16, rue du Croissant, PARIS

Envoi de numéros spécimens gratis sur demande

Sauvez les enfants

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparents d'une atrophie complète avec vomissement continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêtait immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps. »

Cure Nᵒ 99,625. — Avignon La Revalescière du Barrry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil. 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie, Centrale, 13. rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille Despinoy, épicier, et partout chez es bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY. Cⁱᵉ (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfant à Londres, rapporté : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable moréalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son éefficacité, même dans les cas les plus désespérs :

Cure Nᵒ 100,180. — Ma petite Marie, chétive frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Cure Nᵒ 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1832 : [illegible]

Cure Nᵒ 88,410. — [illegible] (Valence Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, [illegible] depuis de votre excellente Revalescière, [illegible] premier jour l'enfant allait mieux et après [illegible] jours de ce régime, il reprit sa santé. — [illegible] MARTIN ET ALBY.

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX